

**Immobilier. Le projet Coriolis initié en 1992 va connaître un nouvel essor avec la construction de 3.000 mètres carrés de bureaux dans des bâtiments à énergie positive**

## Ixim investit 2,2 millions d'euros



Avec un coût de 2,2 millions d'euros, le projet du promoteur immobilier Ixim est non seulement d'ampleur, mais s'inscrit en plus dans une démarche environnementale. En optant pour des bâtiments à énergie positive, le promoteur et la région ont signifié leur volonté de faire de la zone Coriolis, une vitrine de la politique régionale en matière de bâti. Com-

posé de deux bâtiments de bureaux de 1.500 mètres carrés chacun, le projet, dont le premier bâtiment basse consommation devrait être livré à l'été 2010, bénéficie d'une subvention du conseil régional de 300.000 euros.

Ce bâtiment sera commercialisé par CreusotMontceau développement en partenariat avec Ixim. La collectivité se veut un précurseur en matière de bâtiments faiblement énergivore puisque, sur

la région, ce secteur représente jusqu'à présent la moitié de l'énergie consommée avec en moyenne 240 Kilowatts par an et par mètre carré.

L'objectif est à terme de réduire par quatre cette consommation et ainsi répondre au défi écologique du Grenelle de l'environnement qui impose la généralisation de la basse consommation pour fin 2012 et l'énergie positive pour fin 2020. Avec l'extension de

la zone Coriolis par des bâtiments économes, la Bourgogne disposera fin 2009 de 61.000 m<sup>2</sup> de bâtiments neufs ou réhabilités de ce type et se situera au premier rang des régions françaises. Avec l'intégration de la 2e phase de l'appel à projets 2008, le potentiel est de plus de 200.000 mètres carrés. C'est un technopôle « *bâtiments de demain* » que souhaitent voir se concrétiser les élus régionaux.

**P.G.**